

pendant la récréation, dans la cour des détenus, un compagnon de captivité, le proviseur du petit lycée Louis-le-Grand, à Vanves, M. Chevriot, un ancien camarade de l'Ecole normale. Ils ne s'étaient pas revus depuis trente-quatre ans ; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et les évocations de la jeunesse charmèrent les heures rares que le P. Olivaint ne donnait pas à Dieu.

* * *

Un second martyr, Alexis Clerc, a fait ses études au collège Henri IV, qui le conduisit à l'école polytechnique. C'est donc l'Université qui l'a préparé à la carrière de la marine, qu'il a suivie treize ans avec honneur.

Lieutenant de vaisseau, il se présenta à trente-cinq ans au noviciat des Jésuites, et se consacra pendant plusieurs années à l'enseignement supérieur dans l'Ecole de la rue des Postes. Il fit ses vœux de profession en mars 1871, et tomba sous les balles des communards deux mois après.

* * *

Un troisième martyr est également élève de l'Université : c'est Jean Caubert. Il a fait toutes ses classes au collège Louis-le-Grand, et passé trois ans à l'Ecole de droit.

Il était avocat depuis sept ans, quand il entra au noviciat des Jésuites. Il a été longtemps employé, rue des Postes, à l'Ecole Sainte-Genève. Il faisait partie de la Communauté de la rue de Sèvres, lors des arrestations.

* * *

Les deux autres victimes associées dans le même procès de canonisation, Léon Ducoudray et Anatole de Bengy, ne tenaient pas à l'Université. Le premier fut élève du Petit-Séminaire de Paris, que dirigeait alors Mgr Dupanloup ; il n'entra au noviciat des Jésuites qu'après s'être fait recevoir docteur en droit. Il était depuis quatre ans recteur de l'Ecole de la rue des Postes, quand survint la Commune. Le second était élève de Brugelette. En 1856, il avait fait partie de l'expédition de Crimée comme aumônier militaire. En 1870, il avait sollicité et obtenu la même faveur de se consacrer aux ambulances de la banlieue. On l'arrêta rue des Postes parce qu'on lui trouva un nom à se faire « couper le cou ! »

* * *